



CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

3 Avenue Clémenceau

57400 SARREBOURG

03.87.03.05.07

<https://www.sarrebourg.fr/conservatoire/>

cris.sarrebourg@orange.fr

Activité(s) : Ecole de musique intercommunale

Domaine(s) : DANSE ; MUSIQUE

Discipline(s) : Alto ; Basson ; Chant ; Chant choral ; Clarinette ; Contrebasse ; Contrepoint ; Cor ; Eveil-sensibilisation ; Flûte à bec ; Flûte traversière ; Guitare ; Harmonie ; Hautbois ; Musique de chambre (enseignement) ; Orchestre (enseignement) ; Orgue ; Percussion ; Piano ; Pratique d'ensemble ; Saxophone ; Trombone ; Trompette ; Tuba ; Violon ; Violoncelle

Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Sarrebourg (CRIS) est un établissement public d'Enseignement de la Musique et de la Danse classé par l'État ainsi qu'un établissement bénéficiant du soutien financier du Conseil Départemental de la Moselle.

Le Conservatoire de Musique et de Danse enseigne des disciplines spécifiques, diplômantes, permettant à ceux qui le souhaitent d'accéder à un cursus professionnel.

Les élèves y suivent un cursus, comme dans une école primaire, un collège, ...

Le Conservatoire ne peut accepter qu'un certain nombre d'élèves selon les places disponibles.

Année de création : 1951

Effectif : 620

Précisions : Conservatoire à rayonnement communal ou intercommu